

Association « Aider Beit-Sahour, Palestine »

Procès verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 19 mars 2019

Environ 30 personnes sont présentes en plus du comité.

Excusés : une vingtaine de personnes

Naji AWAD salue l'assemblée. « On se réunit ici pour soutenir un groupe qui travaille sur la ville de Beit-Sahour, appelée aussi « Le Champs des Bergers ». Notre but premier est de soutenir là-bas des personnes qui sont dans le besoin ». Il remercie les participants pour leur fidélité : beaucoup d'entre eux nous soutiennent depuis longtemps.

1) Le procès verbal de l'assemblée du 26 février 2018 n'est pas lu.

On a demandé aux membres d'en prendre connaissance sur le site internet, il est approuvé à mains levées.

2) Rapport d'activité du comité. Naji AWAD résume les principaux projets soutenus financièrement en 2018.

En avril 2018, 4 membres du comité ont fait le voyage jusqu'à Beit-Sahour : Naji et Jemillah AWAD, Marie et Johannes Fankhauser.

Pendant une année, de 2017 à 2018, **Mr Majed Nassar** nous a représentés à Beit-Sahour. Il nous a aidés à mettre en place une sorte de contrat d'engagement entre, d'une part, les groupes qui faisaient une demande de soutien pour un projet, et, d'autre part, notre comité. Pour raisons familiales, il n'a pas pu continuer.

Lors de ce voyage **il a été remercié lors d'un contact personnel.**

Il a fallu lui trouver un **successeur**. C'est maintenant **Mr Dany AWAD**, pasteur de l'Eglise presbytérienne à Bethléem, qui est le représentant de notre association à Beit-Sahour.

Son rôle :

- assurer les contacts sur place,
- recevoir les différentes demandes et projets.
- transmettre la demande à notre comité qui décide.
- Il fait ensuite un contrat de collaboration en notre nom avec une personne responsable du projet,
- et il s'occupe des documents administratifs (attestations d'achat, reçus...).

Les projets.

L'année 2018 a été spéciale. En effet, en 2017 nous n'avions pas eu l'occasion de nous rendre à Beit-Sahour, et il y avait une réserve plus importante d'argent à disposition, avec un cumul de 2 ans.

Nous avons reçu beaucoup de demandes diverses, et maintenant que l'association est connue, à chaque voyage, les demandes arrivent aussi directement. Il a fallu faire des choix, et cette année nous avons soutenu beaucoup de projets différents.

Projets soutenus

Ecoles :

20 000 CHF ont été attribués aux **4 écoles confessionnelles**, qui sont nos partenaires :

- l'école Orthodoxe
- l'école Luthérienne
- l'école catholique Latine
- l'école catholique Melchite

nous attribuons environ **200 CHF par enfant aidé**, pour payer une partie de leur écolage.

Santé :

Nous avons suspendu momentanément nos relations avec le Beit-Sahour Medical Center (c'est la première clinique que nous avons soutenue au début de l'association).

Nous avons rencontré les responsables d'un autre hôpital : **l'Hôpital des Bergers**, aussi à Beit-Sahour.

Le responsable est Mr Khader Kokaly, directeur administratif.

C'est une coopérative qui travaillait dans un lieu trop petit et a construit maintenant un nouvel hôpital (42 lits prévus). Ce nouvel hôpital sera régional et regroupera un service d'urgences, une maternité et beaucoup d'autres spécialités. Le bâtiment est construit et ils sont en train de l'équiper.

Nous avons accordé une aide assez importante **10 000 CHF pour mettre en route une des chambres**.

Santé et social :

La Société de bienfaisance orthodoxe. Cette association rassemble des fonds et les redistribue pour aider des familles en grande difficulté sociale.

Cette association a un fonds pour **aider les malades** qui ont des difficultés à financer des soins importants. Elle a aussi un autre fonds qui distribue **des paniers de base** aux familles très démunies (un peu comme les cartons du cœur). Pour ces 2 fonds nous avons attribué **en tout 2 500 CHF**.

Activités professionnelles

Union des femmes arabes : ce groupement de femmes à Beit-Sahour a différentes activités.

Une de ces activités est **la cuisine**. Elles ont engagé plusieurs femmes pour des activités en rapport avec l'alimentation. Ces femmes ont ainsi une possibilité de travail rémunéré.

Nous avons attribué **2000 Fr destinés à l'achat d'un frigo professionnel**.

Petite enfance

Baraka Nursery est une crèche fondée par l'Eglise presbytérienne. Elle est en rénovation, et nous a fait une demande pour du matériel. Nous avons soutenu l'achat d'un **frigo** pour leur cuisine, pour une somme de **1 500 CHF**.

Formation professionnelle :

Institut de couture de Beit-Sahour : c'est une école de couture régionale où des jeunes font un apprentissage de 3 ans. Cette école a bonne réputation et une partie des jeunes formés là-bas ouvrent ensuite leur propre petite entreprise.

Nous avons accordé une aide de **2000 CHF destinés à l'achat de machines** nécessaires pour les ateliers.

Personnes en situation de handicap.

Dans le camp de **Aïda à Bethléem**, des mamans d'enfants handicapés se sont mises ensemble pour créer le **centre NOOR**.

Le but est d'offrir des possibilités de soins, des exercices de réhabilitation et d'éducation à des jeunes et adultes en situation de handicap grave ou plus léger. Elles peuvent aussi partager leurs expériences et se former pour s'occuper le mieux possible de leurs enfants.

Pour la fréquentation du centre les parents doivent payer une contribution. Même si elle est faible (environ 50 euros), certaines familles n'en ont pas les moyens. Nous avons attribué **2 000 CHF** à ce centre pour payer les contributions quand les familles ont trop de difficultés financières.

Question/réponses

Eugène Chatagny fait remarquer qu'il y a beaucoup de demandes et qu'il est toujours difficile d'attribuer l'aide au bon endroit. Il y a beaucoup de demandes et de besoins, et donc des difficultés de choix. D'où la nécessité d'avoir une personne sur place qui nous représente. Mais en principe cela fonctionne plutôt bien.

Question :

Naji est-ce que tu n'as pas des connaissances personnelles ?

Naji : « Oui, on est une petite ville, donc on est plus ou moins liés soit par des liens familiaux, soit par le voisinage. Dans ma propre famille il y a beaucoup de personnes actives. Mais comme nous avons quitté le pays il y a 50 ans, même si on y retourne souvent, on ne connaît pas à fond. Donc parfois il y a des incompréhensions.

Par exemple pour le fonds de bienfaisance orthodoxe, nous avons attribué 2 500 CHF, pour les malades qui ont besoin de soins et ne peuvent pas les payer, et aussi pour des paniers de vivres pour les familles en grande difficultés (une sorte de « cartons du cœur »). Mais en recevant les attestations nous avons vu que ce fonds a aidé des étudiants. Donc j'ai pris contact et j'ai négocié par Skype et WathApp. Cela m'a pris du temps, plusieurs jours, mais maintenant nous savons que cet argent sera distribué suivant les décisions de notre comité. »

La commune de Beit-Sahour a lancé une invitation aux exilés de cette ville, pour une rencontre dans les prochains mois, espérant recevoir un soutien de ceux-ci. Naji espère y aller si la santé le permet.

3) comptes/ rapport financier de l'année 2018

Johannes Fankhauser détaille chaque poste. En 2017, nous avons envoyé seulement l'aide aux écoles.

Il y avait donc un solde important à attribuer, et cela s'est fait après des contacts sur place lors du voyage au printemps 2018, et ensuite par décision du comité.

Environ 40 000 CHF ont été envoyés en 2018, ce qui est exceptionnel. Les autres années nous avons eu entre 20 000 et 25 000 CHF mis à disposition par nos amis et donateurs.

Dans les écoles confessionnelles 112 enfants ont été aidés, il y a parfois des frères et sœurs, mais cela fait plus de 100 familles qui ont reçu un coup de pouce pour la formation des enfants.

Une aide ponctuelle a aussi été attribuée à 2 jeunes plus âgés en formation.

Questions :

10 000 CHF pour une chambre d'hôpital qui n'est pas construit. Fallait-il faire maintenant le versement ou attendre ?

Johannes : nous avons déjà pu envoyer l'argent, ce qui est le plus difficile.

Naji : maintenant ils ont reçu le matériel et ils vont équiper les chambres. On verse toujours en espérant que cela sera fait, et ensuite on refait les décomptes. Si cela ne marche pas comme cela avait été décidé, on renégocie. Mais il faut aussi de l'argent pour pouvoir commander le matériel. On fait « à l'orientale », il y a la confiance, et bien sûr il peut toujours arriver quelque chose. Quand la chambre sera équipée, il sera noté dessus « avec l'aide de l'Association Aider Beit-Sahour ».

4) Rapport des vérificateurs

Jean-Pierre Clément a vérifié les comptes avec Noël Ruffieux (qui est excusé ce soir). Il lit le rapport : tout est très bien tenu et clair, et les comptes sont approuvés par applaudissements.

Jean-Pierre Clément annonce qu'il se retire de cette tâche de vérificateur, et il faut le remplacer. Mr Henri Pilloud est d'accord, et Mr Adrien Folly est à disposition également.

Noël Ruffieux a dit qu'il continuait. **Henri Pilloud est nommé 2^{ème} vérificateur. Mr Adrien Folly sera suppléant pour l'année 2019.** Nous remercions ces deux personnes pour leur disponibilité.

5) Projets 2019

Naji AWAD remarque que jusqu'ici nous avons fait transporter l'argent par des personnes qui allaient sur place, amis, pèlerins...etc..

Maintenant ce n'est plus possible, les personnes ne souhaitent plus prendre cette responsabilité. Nous allons donc passer par la banque.

Naji AWAD s'est renseigné : chaque envoi coûte environ 45 CHF, quelle que soit la somme envoyée.

Et de plus, nos partenaires sur place ne veulent pas recevoir trop d'argent à la fois, car ils risquent des ennuis, donc il ne faudra pas plus que 10 000 CHF par envoi.

Pour 2019, on peut déjà envoyer la somme réservée aux écolages.

Pour la suite nous continuons avec les mêmes buts d'aider en visant les besoins moins financés par ailleurs. Nous souhaitons avoir au maximum 2 ou 3 projets prioritaires, pour ne pas nous disperser, car il faut beaucoup insister ensuite pour le suivi des attestations nécessaires à notre comptabilité ici.

C'est difficile, car sur place il y a maintenant beaucoup de demandes, et la personne qui vit sur place et nous représente doit souvent faire face à des critiques : « Pourquoi tu ne nous donnes pas à nous ? ».

Jemillah AWAD souligne que les écoles, c'est important, et que le nouvel hôpital qui se met en route sera vraiment un hôpital régional, très utile vu les difficultés de déplacement, et qui garantit aussi des traitements avec des prix adaptés pour les personnes démunies financièrement.

Question :

L'école Luthérienne est soutenue par l'Allemagne, est-ce qu'on ne pourrait pas diminuer cette aide ?

Naji et Jemillah AWAD disent que ce soutien a fortement diminué, que ces écoles offrent beaucoup moins de services qu'il y a quelques années car elles ont moins de moyens.

Pour d'autres écoles, comme chez les orthodoxes, c'est environ la moitié du budget qui est payé par l'Eglise.

Beit-Sahour est importante comme ville dans la région, il y a beaucoup d'associations dynamiques et elle bénéficie de soutien que d'autres villes n'ont sans doute pas. Mais nous avons choisi cette ville parce que nous en sommes originaires.

Questions :

Combien y a-t-il d'élèves dans les écoles confessionnelles ? et publiques ?

Pour les 4 écoles confessionnelles : environ 3 000 étudiants.

L'école publique des filles fonctionne très bien. Par contre l'école publique pour les garçons n'est pas bonne, d'après ce que Naji entend.

Henri Pilloud dit aussi qu'une bonne formation permet peut-être de former des leaders pour la suite.

Naji AWAD dit avoir fréquenté cette école et être fier de continuer à l'aider.

Il remercie l'assemblée de son attention et de son soutien fidèle.

6) Divers

Johannes Fankhauser signale que la RTS 2 a programmé ce soir 19 mars à 22h45 le film « les 18 fugitives », que nous avons proposé au ciné-club de l'université en novembre.

Ce film relate une action de résistance pacifique à l'occupation Israélienne par une tentative d'élevage de vaches à Beit-Sahour, dans le but de fournir du lait aux enfants de la ville. On peut donc le revoir, même un peu en différé.

Ceci nous permet **de rappeler cette action « ciné-club »**, qui, grâce aux relations de Marie et Johannes Fankhauser permet de **programmer chaque année, en novembre, un film en relation avec la Palestine**. Ce film est passé dans le cadre du programme de l'uni et permet de sensibiliser aussi des étudiants.

Marie annonce aussi un autre film qui sera passé justement dans le cadre de la faculté de droit, mercredi prochain 27 mars à 18.30, en la salle de cinéma UNIFR (MIS 2030).

Il s'agit de WAJIB, de Annemarie Jacir, un film autour de la question du mariage dans la société palestinienne.

7) Le film « Breaking Silence » d'André BOSSUROY (Belgique) est ensuite passé et applaudi. Naji fait remarquer qu'il montre bien la vie quotidienne, actuelle, des Palestiniens.

8) La soirée se termine par le verre de l'amitié.